CAP des 26 et 30 septembre 2016
Déclaration liminaire des élus CGT :

Monsieur le Président,

Vous présidez aujourd'hui la CAP d'avancement de grade 2016.
Cette échéance était très attendue par les agents.

Certes, il semble que des nominations plus nombreuses que par le passé soient envisagées. Il s'agit pour nous, non pas d'un cadeau, mais de la simple reconnaissance de la qualification acquise par le travail.

Pourtant, nous ne sommes pas satisfaits des conditions de préparation de cette CAP.

L'absence de compte rendu des réunions sur la critérisation, comme d'ailleurs de la quasi-totalité des groupes de travail, ne nous permet pas de parler de transparence.

Une réunion dont la date est restée confidentielle jusqu'à la dernière minute ;
Des documents transmis dans des délais ne permettant pas un travail sérieux, et, comme nous le dénoncions déjà dans le passé, sans les appréciations littérales sur la manière de servir des agents ;

Comme nous n'avons cessé de le dire, nous demandons que la collectivité valorise les compétences acquises par le travail, et assure donc l'avancement de grade des agents remplissant les conditions, sauf avis contraire motivé des chefs de service.
Nous demandons donc, pour chaque agent remplissant les conditions légales d'avancement de grade, que nous soient communiquées en séance les appréciations formulées par les chefs de service, et la qualité des signataires.

Je vous remercie de votre attention